



Franck MARLIN
Député de l'Essonne
Maire d'Étampes

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communiqué de presse

Vendredi 5 octobre 2012

Nouvelles règles pour l'implantation d'éoliennes

**Franck MARLIN dénonce un passage en force :
« le gouvernement est devenu fou ! »**

C'est à plus de 2 heures du matin que le gouvernement a présenté des amendements à la proposition de loi sur la tarification progressive de l'énergie visant à créer un bonus/malus sur la facture d'énergie des consommateurs et à étendre les tarifs sociaux. Des amendements sans rapport avec le texte examiné et qui changent radicalement les règles pour permettre de créer ou développer des parcs éoliens.

« Ils sont devenus fous ! Alors que l'énergie éolienne nécessite un cadre de développement réglementé et organisé, le gouvernement a détourné un texte en profitant de cette occasion pour tout désorganiser ! » explique le député-maire d'Étampes.

En effet, la création d'un parc éolien nécessitait, jusqu'à présent, d'être situé dans une Zone de Développement de l'Eolien (ZDE) déterminée par le Préfet du département concerné, selon des critères stricts, et de comporter au minimum 5 éoliennes. Ces règles, si le texte est adopté en l'état, n'existeront plus.

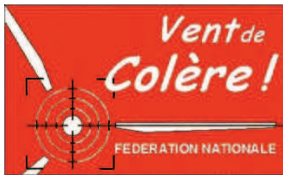
« Nos paysages vont être littéralement dévastés ! »

« Les éoliennes vont pouvoir pousser comme des champignons un peu partout, dès lors où elles se situeront dans des zones autorisées par le Schéma Régional. La limite des 5 mats permettait d'éviter un développement anarchique des parcs éoliens. Nos paysages vont être littéralement dévastés ! Or les paysages sont indissociables de l'identité d'un territoire, d'une région.

... / ... 5

Vent de Colère ! - FEDERATION NATIONALE

Président : Alain BRUGUIER Chemin des Cadenèdes 30330 SAINT LAURENT LA VERNEDE
www.ventdecolere.org



... / ...

« Multiplier les éoliennes, de surcroît éparpillées, c'est aussi multiplier les risques pour la faune. Et que dire des populations qui, de toute part, seront cernées par ces éoliennes ! Est-ce donc cela leur vision de la protection de l'environnement ? Même le Front de Gauche s'est indigné de la méthode employée et devant cette parodie de démocratie dans laquelle la concertation n'a aucune place pour le gouvernement ! »

Pour votre député, le gouvernement et sa majorité parlementaire à l'Assemblée ont remplacé le concept de transition énergétique par celui de la régression démocratique.

La victoire des bobos

« C'est encore la victoire des bobos qui, tranquillement installés dans leurs beaux quartiers, à l'abri des pollutions visuelles et sonores, vont profiter en toute bonne conscience du fruit des nuisances qu'ils créent dans nos campagnes ! »

Franck MARLIN prend appui sur le Schéma Régional Eolien d'Ile-de-France qui vient d'être approuvé et qui, pour le département de l'Essonne, concerne 111 communes sur 196.

« Tout le monde le sait bien, les éoliennes seront implantées dans les parties les plus rurales. Cela n'est pas acceptable pour tous les habitants de nos villes et villages, mais aussi pour les agriculteurs qui vont encore voir leurs terres se réduire alors que la préservation des espaces agricoles est devenue une priorité en termes d'alimentation des populations comme d'aménagement cohérent d'un territoire. Tant sur le fond que sur la forme, c'est profondément scandaleux ! Et puisque le gouvernement a engagé la procédure accélérée sur cette proposition de loi, ce texte ne sera pas rediscuté à l'Assemblée. J'espère donc que le Sénat saura réparer cette cruelle erreur ! »